

Nouveaux tarifs au laboratoire du CARI

Suite au désintérêt des apiculteurs pour le recensement des colonies, la situation économique du CARI a changé et nous oblige à adapter les tarifs du laboratoire. Dès le mois d'août, seule l'accréditation restera prise en charge par le programme européen de soutien de l'apiculture tandis que les analyses ne seront plus subsidiées par le programme européen.

Le laboratoire du CARI devra donc autofinancer ses dépenses, un ensemble de coûts qui devient rapidement astronomique : personnel, entretien des appareils de mesure, achat des réactifs et consommables nécessaires aux analyses, location des locaux, maintien du système informatique... Dans ce contexte, les tarifs appliqués en 2019 vont s'approcher de ceux proposés par les autres laboratoires du secteur et plusieurs changements importants sont à noter. Les coûts proposés resteront néanmoins avantageux car le CARI dispose d'employés sous contrat APE, permettant de réduire les charges de personnel.

Tarifs banc d'analyses 2019 (TVA 21 % comprise) - délai de 6 semaines

	Banc d'appellation (comprenant 8 analyses + interprétation)	Banc simplifié (comprenant 4 analyses + interprétation)
Coûts réels	160 €	100 €
Apiculteur membre CARI	80 €	50 €
Apiculteur membre CARIPASS (pour les deux premiers miels)	40 €	25€

La première modification importante concerne le prix du banc d'appellation, ou banc complet comprenant les huit analyses : humidité, conductivité, pH, sucres, HMF, saccharase, pollens, dégustation et interprétation finale. Le coût réel de ce banc pour le CARI revient à 160€. Il sera dorénavant facturé au prix de 80€ TVAC par miel pour tous les apiculteurs membres du CARI (hormis les membres non-apiculteurs : structures apicoles, conditionneurs, centres de recherches, structures de contrôle ou autres ...). Ce banc d'appellation restera obligatoire dans 3 situations : si vous souhaitez vérifier la conformité de votre miel par rapport à la législation européenne, si vous souhaitez commander des étiquettes de valorisation «étoiles» ou si vous faites partie d'une structure apicole soumise à un cahier des charges telle que Promiel. Pour les étiquettes étoiles, il sera toujours possible de compléter l'analyse par une recherche des antioxydants qui coûtera 12€ TVAC.

Parallèlement, nous proposerons également pour les apiculteurs membres du CARI un banc simplifié au prix de 50€ TVAC. Sur base d'un nombre plus restreint d'analyses, ce banc permettra aussi de contrôler la qualité du miel et de déterminer son origine botanique. Comparé au banc complet, il ne comprendra plus l'analyse organoleptique détaillée ainsi que les mesures de pH et d'HMF, et comprendra soit l'analyse des sucres, soit celle des pollens. En fonction de la nature du miel et sur base de premières analyses, le laboratoire déterminera laquelle de ces deux dernières analyses est la plus utile à la détermination de son origine botanique. Réaliser une analyse pollinique sur un miellat ou un miel d'acacia apporte par exemple peu d'informations sur l'origine botanique du miel. L'analyse des sucres est par contre très importante.

La seconde modification majeure concerne nos membres CARIPASS. Il ne

nous est malheureusement plus possible de leur proposer des analyses gratuites. Nous leur offrons cependant 75 % de réduction sur le coût réel du banc d'analyses pour les deux premiers miels de l'année. Avec ce tarif réduit, le banc d'appellation leur sera facturé à 40€ TVAC (ou 25€ TVAC pour le banc simplifié) pour les deux premiers miels.

Une réduction de 10 % pour le banc complet et pour le banc simplifié, sera également accordée aux apiculteurs pour les miels arrivant en basse saison d'analyses, période qui s'étend pour notre laboratoire entre le 1^{er} février et le 31 mai inclus.

Concernant les délais d'analyses, nous espérons nous limiter à un délai maximum de 6 semaines et proposerons toujours le délai en urgence de 2 semaines avec un supplément de 30€. Ce surcoût nous permettra d'engager du personnel supplémentaire en cas de besoin.